



02.03.2018

22 mars Tous concernés !

Mobilisés comme jamais ! Voilà notre engagement ! Ne jamais baisser les bras !

Les attaques sur les services publics, la fonction publique, les statuts et les divers droits des salariés s'enchainent.

Pour autant, **la riposte s'organise**, vous pouvez le constater un peu partout **les mouvements de salariés, de retraités se multiplient**.

Ces attaques ne sont évidemment pas un hasard, ni des faits isolés, mais correspondent bien sûr à **une offensive coordonnée** des forces du capital **contre toutes les constructions collectives** qui subsistent et ne correspondent pas au "tout marché" tant rêvé par le Medef.



La raison d'être du **service public**; est la satisfaction de **l'intérêt général**, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du **progrès social**. Il est garant de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des populations.

Le service public est un choix de société. La CGT porte une conception du service public comme fondement d'une société démocratique et solidaire.

Nous réaffirmons que **l'ouverture à la concurrence n'est pas gage d'efficacité** et de développement pour le mode ferroviaire. Les exemples multiples dans d'autres pays le démontrent.

L'ouverture à la concurrence n'est pas obligatoire !

Le Règlement OSP européen cité à maintes reprises par le Gouvernement prévoit, art. 5 § 4 bis :

« L'autorité compétente peut décider d'attribuer directement des contrats de Service Public relatifs à des services publics de transport de voyageurs par chemin de fer :

a/ Lorsqu'elle considère que l'attribution directe est justifiée par les caractéristiques structurelles et géographiques pertinentes du marché et du réseau concernés (...)



b/ et lorsqu'un tel contrat aurait pour effet d'améliorer la qualité des services ou le rapport coût-efficacité, ou les deux, par rapport au précédent contrat de Service Public attribué. »

La France entre dans ce cadre !

Le rapport « recommande » l'ouverture à la concurrence pour les TGV et TER en 2023. Pourtant, en Île-de-France, il renvoie celle-ci à 2039 pour certaines lignes. Le Gouvernement n'est donc pas face à une « obligation », mais fait un choix !



La CGT est fermement opposée à l'ouverture à la concurrence !

Services publics, emplois, statut, salaires, retraite, instances représentatives du personnel, **Macron veut tout passer à la moulinette libérale** ! C'est la même logique que les ordonnances contre le droit du travail, et les attaques contre les cheminots. A cette stratégie du choc pour créer un état de sidération et neutraliser les résistances, **la CGT oppose la volonté d'assumer pleinement l'affrontement en fédérant autour de l'intérêt commun des salariés et des populations.**

Il l'avait annoncé dans son programme, les fonctionnaires et les services publics sont dans le viseur. Tout comme ses prédécesseurs, Macron, recycle tous les clichés pour nous dénigrer vis-à-vis de l'opinion publique : fonctionnaires fainéants, coûteux, archaïques...

Par contre, Macron-Philippe et Darmanin oublient de préciser que la politique qu'ils ont choisi de mener, sous couvert de prétendue modernité, **consiste à livrer des missions de service public aux intérêts privés** qui sont à la recherche de nouveaux marchés afin de faire **encore et toujours plus de profit, au détriment de l'intérêt général** !

Pour arriver à leurs fins, les gouvernements successifs depuis 30 ans provoquent volontairement la dégradation généralisée des services et administrations publics.

A la RATP nous ne sommes pas en marge de ses attaques, on le voit sur plusieurs sujets tel que l'attribution du T9, l'externalisation de la maintenance à des sociétés privées, de la privatisation grimpante de notre régime de protection sociale avec la suppression d'agent RATP pour administrer la gestion du risque maladie à un autre régime. On voit dans le rapport SPINETA qu'il est aussi question de passer les RER A et B à la SNCF des aujourd'hui pour d'après lui pour une meilleure cohérence des règles.



Le 22 mars, en grève et à la manifestation !